

**Strasbourg,
le 29 septembre 2016**

Communiqué de presse

LANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE DE L'ÉCLUSE A DE LA PETITE FRANCE PAR VNF STRASBOURG

Dans le cadre d'une démarche commune de préservation et de valorisation du patrimoine de la Petite France, la direction territoriale Strasbourg de Voies navigables de France (VNF) et la Ville de Strasbourg ont décidé de remplacer la passerelle de l'écluse A de la Petite France, fermée au public depuis 2014 pour des raisons de sécurité.

Le chantier de remplacement de la passerelle s'effectuera en deux temps. La première phase de travaux concerne la dépose de l'ouvrage par VNF Strasbourg.

Une passerelle historique, aujourd'hui vétuste

Construite à la fin du XIX^e siècle, la passerelle de l'écluse A de la Petite France, au cœur d'un quartier historique, s'inscrit dans un site touristique très fréquenté. Située à la rencontre de plusieurs canaux, la passerelle enjambe la rivière canalisée de l'Ill et s'intègre dans un contexte urbain où la dynamique de l'eau est omniprésente, notamment à travers les passages réguliers des embarcations sur l'écluse.

Cette passerelle, longue de 31 mètres, permettait le passage des piétons entre l'écluse et la rive gauche de l'Ill canalisée afin de relier la place Benjamin Zix au quai de l'Ill. Mais, à l'issue de plusieurs études et diagnostics confirmant l'état de vétusté très avancé de la structure existante, VNF Strasbourg a été contraint de la fermer au public en novembre 2014.

La construction d'une nouvelle passerelle est engagée dans le cadre d'un partenariat entre VNF et la Ville de Strasbourg.



Un chantier en deux temps

1^{re} phase des travaux : dépose de la passerelle par VNF Strasbourg

La déconstruction de la passerelle est assurée par VNF Strasbourg, gestionnaire du domaine public sur lequel elle est située. Les travaux de dépose de l'ouvrage se dérouleront sur *une période de 20 jours à compter du 3 octobre 2016* : une phase préparatoire (du 3 au 7 octobre), le découpage de la structure et l'évacuation des matériaux (du 10 au 12 octobre), puis le repli du chantier et les finitions (du 13 au 18 octobre).

Afin de préserver la qualité du cadre de vie des riverains, les travaux interviendront dans le créneau horaire réglementaire 7h – 19h. Une lettre d'information aux habitants, commerçants et associations concernés signalant les étapes du chantier et les contraintes éventuelles a été diffusée dans le quartier de la Petite France. Des panneaux d'informations seront placés sur site avant le début des opérations.

2^e phase des travaux : reconstruction de la passerelle par la Ville de Strasbourg

Une nouvelle passerelle sera reconstruite par la Ville de Strasbourg en lieu et place de l'ancien ouvrage au *1^{er} trimestre 2017 pour une durée de 4 mois*, temps nécessaire pour finaliser les études de conception et limiter l'impact sur l'activité touristique fluviale et les commerces locaux. Cet ouvrage a pour ambition de s'intégrer parfaitement dans le contexte urbain actuel.

Organisée par la Ville de Strasbourg et VNF Strasbourg, une réunion publique d'information destinée aux riverains s'est tenue jeudi 22 septembre dernier à l'occasion de cette opération.

Un chantier écologique exemplaire

L'imposante structure métallique sera découpée puis évacuée essentiellement par voie d'eau à l'aide d'embarcations fluviales pour préserver la qualité du cadre de vie des habitants et limiter la gêne occasionnée. Un moyen de transport beaucoup plus écologique que la route en termes d'encombrements notamment au regard des rues étroites de la Petite France, de nuisances sonores mais aussi et surtout de pollution. En effet, la réalisation du transport de la passerelle par voie d'eau permet de diviser par 4 les émissions de CO2 par rapport à un transport par voie routière (camion).

À l'échelle de Strasbourg, VNF gère et valorise la majeure partie des canaux navigables, ainsi que ses berges, barrages, écluses et autres ponts tournants. Élément structurant de développement urbain et de la vie locale, l'eau s'inscrit tout naturellement dans la démarche partenariale engagée par VNF et la Ville de Strasbourg depuis 2015. Objectif ? Redonner sa place à l'eau dans la ville tant en matière de transport fluvial que sur le plan de l'aménagement urbain pour resserrer les liens entre la ville-eau et les Strasbourgeois.

Le financement

L'opération de déconstruction de la passerelle est financée par la direction territoriale de VNF Strasbourg. Le financement de la nouvelle passerelle est partagé entre VNF Strasbourg et la Ville de Strasbourg.

Contacts Presse

Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Laure MAUNY
Responsable communication
T. : 03 67 07 92 48
P. : 06 78 37 69 24
Mail : laure.mauny@vnf.fr

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Magali GACK
Attachée de presse / Communication externe
T. : 03 68 98 68 69
P. : 06 79 05 36 07
Mail : magali.gack@strasbourg.eu